

\* LE JOURNAL DE QUÉBEC, 10 novembre 2004, 14

# Tous les services vont y passer, craint le syndicat

(PC) — Les partenariats public-privé (PPP) du gouvernement Charest risquent de mener à la privatisation de tous les services publics, soutient le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

«Je suis convaincue que l'ensemble des services publics sont dans le collimateur. Les professionnels des ministères et des organismes vont vous dire la même chose», a lancé la présidente du SPGQ, Carole Roberge, hier en point de presse, peu avant sa présentation devant la commission parlementaire examinant le projet de loi 61, créant l'Agence des PPP.

«On ne croit pas que les PPP vont améliorer les services à la population et résoudre les problèmes budgétaires du gouvernement, bien au contraire», a poursuivi Mme Roberge, citant, études à l'appui, un certain nombre d'expériences de partenariats qui se sont avérées, ailleurs dans le monde, des gouffres financiers.

«En Grande-Bretagne, on a observé que le coût de construction des hôpitaux en PPP a augmenté jusqu'à 60 pour cent. Si on investit dans le béton, où est-ce qu'on va prendre l'argent pour les soins?» a-t-elle fait remarquer.

Le syndicat, représentant 14 000 professionnels du gouvernement du Québec, exhorte la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, à retirer le projet de loi 61 et laisser la place à un vaste débat public sur la pertinence des PPP.

«Le gouvernement devrait agir de façon plus réfléchie. On sent que les PPP sont devenus pour lui une obsession, qu'il veut aller le plus vite possible et à tout prix», a dénoncé Mme Roberge.

La leader syndicale dit être «horripilée» par le «parti pris» du gouvernement Charest pour le secteur privé, qui recherche pourtant davantage le profit, selon elle. «

le bien-être de la population.

«Les promoteurs qui veulent construire une prison en Montérégie auront-ils la réinsertion des détenus en tête ou bien les profits?» demande-t-elle.

De plus, le processus est si flou et manque à ce point de transparence, que ce sont une poignée de firmes d'avocats qui feront leurs choux gras des PPP, a avancé Mme Roberge.

Mais pour la présidente du Conseil du trésor, le SPGQ soulève des scénarios apocalyptiques.

«Dans le terme partenariats public-privé, il ne faut pas oublier le mot 'public'. Les PPP ne sont pas une voie vers la privatisation, c'est un rempart contre la privatisation», a-t-elle insisté.

Mme Jérôme-Forget garde résolument le cap sur l'introduction des PPP et l'amincissement, par attrition, de la taille de l'État, même si cela signifie l'élimination de milliers d'emplois d'ici 10 ans dans la région de Québec.

«Ces gens-là vont continuer à manger à ce que je sache. Ils vont continuer à vivre», a-t-elle dit, minimisant les conclusions d'une projection de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), qui évalue à 16 600 le nombre de postes qui disparaîtront de la carte de la capitale nationale d'ici 2013 dans le cadre de la réingénierie de l'État.

Cette réduction de personnel risque d'avoir un impact négatif majeur sur l'économie, estime la CMQ.

«Ce sont des gens qui prennent leur retraite. Ils vont continuer à dépenser», a rétorqué Mme Jérôme-Forget.